Université de Paris

Direction des Etudes, de la Formation et de l'Innovation Pédagogique
Pôle Scolarité Générale
Direction Vie de Campus - Département vie étudiante

Année universitaire 2021-2022

DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR LES ETUDIANTS BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX (hors CPGE)

Diplôme préparé et discipline (ex. : L3 lettres modernes, ...) :

Composante (ex. : UFR de Linguistique, ...) :

N° d'étudiant (figurant sur la carte) : |___|___|___|___|___|___|___|___|

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Ville : Téléphone :

Mail (obligatoire) :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT
☐ Copie recto-verso de la **notification de bourse <u>définitive</u>** 2021-2022
☐ **Copie Attestation d'inscription 2021-2022 avec le montant des droits payés** (volet blanc cartonné envoyé par voie postale)
☐ Un **RIB du compte courant au nom et prénom de l'étudiant** avec le logo de la banque et au format IBAN/BIC En cas de remboursement sur le compte bancaire d'une tierce personne (parents y compris), l'étudiant doit établir un courrier autorisant le remboursement sur le compte de la personne (modèle de procuration

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Montant remboursé : Fait le :

Je sollicite par la présente demande le remboursement des frais de scolarité

Fait à le

Signature de l'étudiant

DOSSIER COMPLET à retourner au format PDF uniquement à : **remboursement.boursier@u-paris.fr**

Votre demande sera traitée dans un délai de six mois.

Si Paiement des frais de scolarité en trois fois : remboursement possible uniquement après paiement de l'ensemble des mensualités.